

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 11 janvier 2022

Secrétaire de séance : Cyril JANAUDY

Procuration : Marie COMMARET à Marie-Laure GAILLARD

Le conseil municipal, réuni le 11 janvier 2022 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 14 décembre 2021 à l'unanimité des présents

2022-001 GBA – Convention de partenariat pour la répartition des charges de fonctionnement de la cabine de télé-médecine de Saint Julien sur Reyssouze

M. le Maire rappelle l'installation de la cabine de télé-médecine au cabinet médical de Saint-Julien-sur-Reyssouze, mise à disposition par le Département de l'Ain depuis le 3 mai 2021 afin de faire face à la situation critique du territoire en matière de démographie médicale. Afin de définir les conditions financières de participation entre les 25 communes de la conférence Bresse et Grand Bourg Agglomération, porteur du plan d'action, M. le Maire présente la convention de partenariat pour la répartition des charges de fonctionnement et notamment le montant estimatif des charges annuelles de fonctionnement, dont la part communale s'élevant à 600.00 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve la convention de partenariat entre les 25 communes de la conférence Bresse et autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce partenariat.

2022-002 Épicerie – Offre d'achat du fonds de commerce

M. le Maire, accompagné de Mme Fanny BEREZIAT, ont reçu Mme PERRIOT Nathalie en rendez-vous afin de lui présenter l'offre de la commune pour l'achat du fonds de commerce de l'épicerie. Mme PERRIOT Nathalie refusant l'offre de la commune, a fait une dernière proposition pour un montant de 27 000.00 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse l'offre de vente de Mme Nathalie PERRIOT (14 voix CONTRE – 1 voix POUR).

2022-003 Attribution logement 116 route de Varennes

Ce logement est attribué à Mme Laetitia LOUVET à compter du 1^{er} février 2022 moyennant un loyer mensuel de 280.00 € + 11.40 € de charges (Maintenance annuelle de la chaudière gaz + TEOM).

2022-004 Urbanisme – Institution de la Déclaration préalable pour les clôtures

Monsieur Laurent JANAUDY, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme précise que l'installation d'une clôture n'est, aujourd'hui, soumise à aucune autorisation d'urbanisme. La carte communale en vigueur appliquant le règlement national d'urbanisme n'instaure pas de règles spécifiques.

Monsieur l'Adjoint au Maire rappelle l'impact visuel sur l'environnement urbain ou naturel que peuvent avoir les installations de clôtures mal maîtrisées et, en conséquence, l'intérêt de s'assurer, préalablement à l'édification d'une clôture, du respect de sa bonne insertion dans le paysage environnant. Ceci dans l'objectif d'éviter la multiplication de projets disgracieux ou non conformes aux règles de sécurité et le développement éventuel de contentieux. La commission urbanisme, propose donc l'instauration de l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable).

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, entérine la proposition de la commission urbanisme et décide d'instaurer l'obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour l'installation d'une clôture sur le territoire communal.

2022-005

Service technique – Acquisition matériel et outillage

M. le Maire présente le devis de la SARL BERTHILIER pour l'acquisition d'une perceuse visseuse pour le service technique d'un montant de 170.83 € HT, soit 205.00 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la SARL BERTHILIER et précise que les crédits nécessaires sont inscrits en reste à réaliser 2021 dans l'opération 215 « Matériel 2021 ».

2022-006

Service administratif – Acquisition matériel informatique

M. le Maire présente le devis de la société DOK PROD INFORMATIQUE pour l'acquisition de deux écrans informatiques destinés au remplacement des écrans du secrétariat, d'un montant de 300.00 € HT, soit 360.00 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société DOK PROD INFORMATIQUE et précise que les crédits nécessaires sont inscrits en reste à réaliser 2021 dans l'opération 215 « Matériel 2021 ».

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Ecole : - Compte-tenu de conditions sanitaires actuelles et des protocoles sanitaires en vigueur, le voyage scolaire est annulé.

- Grève du personnel enseignant le jeudi 13 janvier 2022. Le service minimum d'accueil sera mis en place

Bibliothèque : Nuit de la lecture le samedi 22 janvier 2022. Le spectacle musical "Le Bon Jour" de la compagnie Les Charentaises de Luxe se déroulera à la salle polyvalente à 18h00.

Une réunion de la commission est programmée le jeudi 27 janvier 2022 à 18h30 pour organiser la recherche de nouveaux bénévoles.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Vestiaire du stade : M. Jean-Claude PRABEL précise qu'il convient de revoir les périodes de location du vestiaire du stade aux habitants de la commune. Ce dernier sera dorénavant loué pendant les mois de juin, juillet et août afin de ne pas empiéter sur l'organisation du club de football et notamment les matchs ayant lieu les week-ends.

Route de la Bascule – Radars pédagogiques : Compte-rendu du déroulement de l'opération de pose de radar pédagogique. Les données recueillies seront prochainement étudiées.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Préau école : Consultation pour la maîtrise d'œuvre en cours

Bâtiments communaux : - Demande de devis en cours pour la restauration des façades des bâtiments de l'école, de la boulangerie/épicerie et du local pompier.

- Salle polyvalente : Entretien des appareils de cuisson effectué. La réparation du chauffe-eau est en cours.

- Mairie : Réfection des peintures de la salle de conseil effectuée.

Urbanisme : La commission étudie l'instauration d'un DPU (Droit de Préemption Urbain) au centre village.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Bulletin municipal : En attente de la livraison de la commande. Les bulletins seront distribués courant janvier.

COVID19 : Envoi aux associations du protocole sanitaire en vigueur pour les évènements à venir.

Logement 116 route de Varennes : Etat des lieux entrant le lundi 24 janvier 2022 à 15h00.

Date du prochain conseil municipal le mardi 8 février 2022 à 20h00

M. le Maire,



Nicolas SCHWEITZER